

# Bachelier en Informatique de gestion

|  |                           |   |
|--|---------------------------|---|
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                      |                           |   |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 44  | Fax : +32 (0) 65 40 41 54 | Mail : <a href="mailto:eco.mons@helha.be">eco.mons@helha.be</a>             |
| <b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |                           |   |
| Tél : +32 (0) 71 15 98 00  | Fax :                     | Mail : <a href="mailto:eco.montignies@helha.be">eco.montignies@helha.be</a> |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE IG207 Expression écrite et orale en langue française    |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | ECIG2B07IG207   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 3 C   | Volume horaire  | 36 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Campus Mons<br><b>Michel SERVAIS</b> ( <a href="mailto:michel.servais@helha.be">michel.servais@helha.be</a> )<br>HELHa Campus Montignies<br><b>Valérie BOISDENGHIE</b> ( <a href="mailto:valerie.boisdenghien@helha.be">valerie.boisdenghien@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. Elle vise à améliorer les compétences en français et en anglais. Elle vise également à parfaire les formations juridique et professionnelle des étudiants.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne**
  - 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
  - 2.4 Présenter une solution devant un public avec un support adéquat
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
  - 5.3 Respecter les délais prévus

### Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de cette UE, l'étudiant sera capable :

- de présenter efficacement un exposé oral
- d'exprimer et produire de manière claire et professionnelle des informations par l'utilisation de vocabulaire et de principes grammaticaux adéquats

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECIG2B07IG207A Communication en langue française 36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECIG2B07IG207A Communication en langue française 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

# Bachelier en Informatique de gestion

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [eco.montignies@helha.be](mailto:eco.montignies@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Communication en langue française                          |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | 20_ECIG2B07IG207A   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 3 C   | Volume horaire  | 36 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Valérie BOISDENIGHIEN</b> ( <a href="mailto:valerie.boisdenghien@helha.be">valerie.boisdenghien@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Vu son futur métier, l'étudiant doit être capable de présenter oralement une démarche, un exposé et de rédiger un écrit professionnel. Aussi cette activité d'apprentissage vise-t-elle à améliorer les compétences en oralité mais aussi sensibilise-t-elle à la relecture orthographique, à la structuration de textes.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de présenter efficacement un exposé oral ;
- de défendre par écrit un point de vue ;
- de se relire efficacement afin d'éviter les fautes d'orthographe/de grammaire ;
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Les différences entre le français oral et le français écrit ;
- La révision de la grammaire française ;
- les écrits professionnels (argumentation et rapport professionnel) ;
- L'exposé oral (théorie et exercices) ;
- Les éléments caractéristiques de la lettre commerciale et du mail ;
- La recherche d'emploi.

### Démarches d'apprentissage

Va-et-vient entre théorie et pratique, travail de groupe et correction des différents exercices. Démarche réflexive et échanges.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Les exercices servent d'évaluation formative et permettent donc un feed-back.

### Ouvrages de référence

- Bled, R., Bled, O. (2014). *Bled Orthographe*. La Référence. Paris : Hachette.
- Buchillet, C. (2004), *Prendre la parole en public : guide pour les managers*. Paris : INSEP Consulting éditions.
- Chassé, D., Prégent, R. (1990). *Préparer et donner un exposé*. Montréal : Ecole polytechnique de Montréal.
- Destrez, Th. (2007). *Demain, je parle en public*. Paris : Dunod.

- Fayet, M. (2017). *Réussir ses comptes rendus*. Paris : Eyrolles.
- Thyron, Fr. (2006). *La dissertation. Du lieu commun au texte de réflexion personnelle*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
- Verviers, A. (2011). *Rédaction claire. 40 bonnes pratiques pour rendre vos écrits professionnels clairs et conviviaux*. Liège : Edipro.

## Supports

- Syllabus déposés sur Connected au regard de cette UE
- Moodle
- Manuel

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'activité d'apprentissage est évaluée au Q1 par un examen écrit qui a lieu à court ouvert. Au Q2, l'évaluation est complétée par 2 présentations orales : la première qui est reprise sous la rubrique ("Interrogation") a lieu durant le quadrimestre, l'autre pendant la session de juin.

Si l'étudiant n'a pas placé son CV correctement rédigé et présenté sur Probook, il sera sanctionné de 20 % dans sa note du Q2.

Pour l'évaluation de Q3, l'étudiant est dispensé du Q1 (75%) ou du Q2 (25%) s'il a obtenu 60% dans la partie en question.

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière |           |    | Int       | 5  |           |     |
| Période d'évaluation   | Eve       | 75 | Exo       | 20 | Exe + Exo | 100 |

Eve = Évaluation écrite, Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).